CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAURÉAT 2010 Séries L/ES

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions:

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Composition d'histoire 1

Sujet: La guerre froide 1947-1991

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet s'inscrit dans la première partie du programme, sous les items 2 et 4. C'est un thème classique et bien identifié.

Le sujet ne peut donc être déroutant pour les candidats. Son ampleur interdit toute attente d'exhaustivité de la part des correcteurs. Ce qui importe est d'abord la capacité du candidat à présenter les caractéristiques majeures de cette période de confrontation entre deux modèles idéologiques, confrontation qui est un conflit sans querre directe entre les deux Grands malgré de nombreuses crises.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est donc pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

Le sujet est borné par deux dates qu'il convient de définir : l'année 1947 est une étape décisive dans l'émergence des deux camps. La période s'achève par la disparition de l'URSS, en décembre 1991. A travers sa composition, le candidat mettra en évidence une périodisation de la Guerre froide qui voit se succéder des pics (comme entre 1947 et 1953 ou en 1961 - 1962) et des moments de relâchement des tensions qui ne constituent pas pour autant des périodes de paix.

La nature de la guerre froide réside dans l'opposition à l'échelle planétaire de deux modèles idéologiques, aggravée par le risque nucléaire qui fige les camps en deux blocs organisés par des accords politiques, militaires et économiques. S'il est important que les candidats définissent ces deux modèles idéologiques, on n'attendra pas d'analyse de leurs évolutions propres.

L'opposition entre les deux Grands se manifeste par des crises qui se produisent pour l'essentiel aux limites des blocs et servent à les figer. On n'attendra pas du candidat – que ce soit en S ou en L/ES – un catalogue de ces différentes crises.

L'évocation d'au moins une crise, emblématique de la période, devrait néanmoins figurer dans la composition.

Composition d'histoire 2 :

Sujet : La construction européenne de 1945 à nos jours (avec chronologie)

Spécifique aux séries ES et L, le sujet porte sur la deuxième partie du programme intitulée *L'Europe de 1945 à nos jours* et plus précisément sur ses premier et troisième items : *L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980* et *Les enjeux européens*, à chacun desquels il est conseillé de consacrer 2 ou 3 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet est large et sans surprise étant donné son intitulé très proche de celui du programme. On attend du candidat qu'il présente les grandes lignes de la construction européenne, qu'il la replace dans son contexte et qu'il en explique les principaux enjeux.

Plusieurs plans sont envisageables

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie mais qui ne sont pas exigibles en totalité

- Les raisons des débuts de la construction européenne à l'issue de la Seconde Guerre mondiale : rejet des « guerres civiles », crainte de l'URSS, espoir de conserver un rang mondial pour les États membres
- Les étapes de la construction européenne : union douanière, intégration économique, institutions, élargissements successifs
- Le « modèle européen » : libéralisme politique et économique conjugué à un État-providence
- Le nouveau contexte dû à l'implosion de la zone d'influence soviétique
- Les enjeux des nouveaux élargissements à l'Est, de l'approfondissement et les débats qu'ils suscitent
- La place de l'Union européenne dans le monde d'aujourd'hui face à la superpuissance des Etats-Unis

On valorisera les développements mettant bien en relief les idées essentielles sans les noyer dans les données factuelles.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous

les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Étude de l'ensemble documentaire

Sujet : La place de la France dans le monde depuis les années 1960

Sa place dans le programme : III. La France de 1945 à nos jours ; 4- La France dans le monde.

Ce sujet est donc classique puisque son intitulé correspond à l'un de ceux du programme avec une limite chronologique correspondant à une césure bien identifiée (la fin de la décolonisation).

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

Question 1 : Quatre grands axes peuvent être dégagés du document 2 :

- Une politique d'indépendance nationale (exemple de l'OTAN ; retrait envisagé du commandement intégré)
- Tout en confirmant l'appartenance au camp occidental
- Une politique de coopération, en particulier en Afrique (lien avec les anciennes colonies)
- L'acceptation de la construction européenne

Question 2 : Les permanences de la politique extérieure de la France :

- Le couple franco-allemand moteur de la construction européenne (docs 2 et 3)
- La politique d'indépendance nationale (en particulier vis-à-vis des EU) : l'exemple du véto à l'ONU en fev. 2003 (doc.4)
- Eventuellement le maintien d'une « politique africaine » (doc.1 et 2)

Question 3: Les causes d'un « malaise français » face à la mondialisation :

- Une mondialisation menée par les Etats-Unis ; modèle économique néo-libéral (rejet du rôle de l'Etat) et place de l'anglais (« broken english »)
- Sentiment de déclassement par rapport à son rôle passé (empire, influence culturelle) et par rapport à un modèle français qui se veut universel

Question 4 : Les moyens du rôle international de la France depuis les années 1960 :

- Des interventions militaires (doc.1)
- La francophonie et l'influence culturelle (doc.1)
- L'outre-mer : présence mondiale, un domaine maritime (ZEE) (doc. 1)
- Un rôle actif dans la construction européenne (docs. 2 et 3)
- La participation au conseil de sécurité de l'ONU qui renforce le poids de la France dans le monde (doc.4)

Question 5 : Les aspects de l'influence française apparaissant peu dans l'ensemble documentaire :

- Ce sont essentiellement les aspects économiques
- Mais toute réponse argumentée est acceptable

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

- Les fondements de la politique étrangère et du rôle international (caractère fondateur de la période gaullienne dans la définition des grands axes)
- Les permanences du rôle international (présence dans le monde, coopération, indépendance vis-à-vis des EU et construction européenne, puissance économique...)
- Une remise en cause relative de la place de la France dans le monde, dans le cadre de la mondialisation.

Eléments de valorisation des copies :

- Mettre en évidence l'évolution chronologique (plan chronologique)
- Réfléchir à la distinction entre politique étrangère et place de la France dans le monde.
- Précisions apportées sur les éléments du document 1 (le rôle de la francophonie, l'influence culturelle, présence militaire, etc.)

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés);
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;
 - la qualité des choix de représentation graphique ;
 - la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

• Croquis de géographie 1

Sujet : La façade atlantique de l'Amérique du Nord

Le sujet exactement l'intitulé du programme et ne peut donc surprendre le candidat. Tout plan de légende logiquement organisé est valable.

Quelques éléments que l'on peut attendre sur un croquis

La métropolisation

• Le réseau des métropoles hiérarchisées

L'ouverture sur l'extérieur

- Façades maritimes et principaux ports
- Interface atlantique
- Interface Caraïbes et Amérique latine
- Principaux axes de transports terrestres.
- Grands aéroports.

Une typologie des ensembles régionaux et leurs dynamiques spatiales

- Le cœur de la facade
- Les espaces transfrontaliers
- L'effet sun belt
- Une typologie des littoraux (tourisme, pétrole, agriculture spécialisée)

• Croquis de géographie 2

Sujet: Des Nord et des Sud

Le sujet porte sur la première partie du programme, « Un espace mondialisé» et plus précisément sur son premier item : « mondialisation et interdépendance ».

Ce sujet très classique ne peut surprendre le candidat. Il permet de vérifier qu'il maîtrise une typologie spatiale de l'inégal développement à l'échelle mondiale.

Quelques éléments que l'on peut attendre dans ce croquis :

- Un tracé pertinent de la limite Nord/Sud
- Une hiérarchisation des pays du Nord (pays riches de la Triade distingués des PECO)
- La diversité des pays du Sud (les PMA, les NPI, ...)

Bien que l'intitulé du sujet n'y invite pas explicitement, on peut aussi trouver des éléments cherchant à exprimer cartographiquement les flux entre les ensembles régionaux puisqu'ils sont le résultat des contrastes de développement et de la DIT.

On valorisera les croquis ayant su apporter les nuances nécessaires dans la diversité actuelle des contrastes de développement.